



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 30 août 2022

Évacuation du squat rue Clare à Bordeaux Des solutions ont été proposées à toutes les personnes évacuées.

La préfète de la Gironde a fait procéder jeudi dernier à l'évacuation du squat situé au 8 rue Clare à Bordeaux à la demande de la société ADOMA, propriétaire des lieux, et en exécution de la décision de justice du 10 juillet 2020.

Ce bâtiment était occupé de manière illégale par une quarantaine de ressortissants étrangers de nationalité géorgienne, albanaise, russe, bulgare, moldave et nigériane, la plupart déboutés du droit d'asile et donc en situation irrégulière sur le territoire français.

L'opération, conjointement organisée avec le CCAS de Bordeaux, s'est déroulée en présence des services de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP), de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et de l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Tous les occupants ont pu récupérer leurs affaires personnelles avant de quitter les lieux.

Les 31 personnes présentes lors de l'évacuation ont été prises en charge par les services de l'État. Toutes se sont vues proposer une solution :

- Un hébergement temporaire a été mis en place pour les personnes nécessitant un examen de leur situation administrative. Une dizaine de places d'hébergement a été mobilisée à cet effet. 5 personnes seulement y sont allées.
- Une personne en situation de handicap et demandeur d'asile a été placée dans un hébergement adapté.
- Une aide au retour volontaire dans le pays d'origine a été proposée aux personnes déboutées du droit d'asile. Cette aide comprend une assistance administrative et matérielle pour préparer le voyage, un hébergement temporaire dans un centre de préparation au retour volontaire, une prise en charge des frais de transport et une aide financière.

